

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **10 (1918)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an
 Pour l'Étranger: Port en sus
 Abonnem. postal, 2) cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
 Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques N° III 1366
 Parait tous les mois

Expédition et administration: o
 Imprim. de l'Union, Berne
 o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE:

	Pages		
1. Aux organisations syndicales de la Suisse romande	45	5. Les congrès syndicaux	49
2. Pour la période transitoire d'après guerre	46	6. Dans les fédérations syndicales	49
3. La protection ouvrière dans la Constitution du Mexique	47	7. Mouvement syndical en Suisse	50
4. Commission syndicale suisse.	48	8. Mouvement syndical international	52
		9. Divers	52

Aux organisations syndicales de la Suisse romande

Avec ce numéro commence mon activité au secrétariat de l'Union syndicale suisse.

Ce n'est pas sans regrets que j'ai quitté le canton de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds en particulier, où je laissais tous mes camarades avec qui j'ai lutté depuis si longtemps.

La tâche qui m'a été confiée par la Commission syndicale suisse est certainement lourde et j'aurai besoin de l'appui de tous les militants syndiqués de la Suisse romande pour la mener à bien.

* * *

Nos organisations syndicales se sont puissamment développées ces dernières années; sous la pression des événements et les difficultés croissantes qui en sont résultés pour les ouvriers, beaucoup ouvrirent enfin les yeux et comprirent la nécessité d'entrer résolument dans un syndicat afin de s'y défendre contre l'exploitation capitaliste. Dans la Suisse romande comme dans la Suisse allemande, le mouvement syndical a progressé, et même nos confédérés du Tessin ont fourni leur contingent de nouveaux syndiqués qui vinrent grossir les rangs de leurs fédérations respectives.

La diversité des langues n'a pas empêché la création de sections en Suisse romande et italienne; certaines de nos principales fédérations en possèdent même de très vivantes. La fusion de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux avec celle des ouvriers de l'industrie horlogère, celle des typographes de la Suisse allemande avec leurs confrères de la Suisse romande a beaucoup contribué au rapprochement des syndiqués de la Suisse; en travaillant ensemble, ils se sont aperçus que leurs aspirations étaient les mêmes et malgré leurs tempéraments et leurs conceptions parfois différents, ils poursuivaient en définitive le même but: l'émancipation prolétarienne.

Mais, si certaines fédérations ont pu, grâce à leur propres moyens, établir des liens étroits entre les différentes régions de la Suisse, ce n'était pas possible à la plupart d'entre elles et les unes et les autres bornaient leurs relations aux rapports administratifs.

Le mouvement syndical en Suisse romande ne pouvait rester longtemps dans cet isolement relatif sans qu'il en résultât un affaiblissement de l'ensemble de l'organisation syndicale et c'est pour remédier à cette lacune, que fut créée le poste de secrétaire français à l'Union syndicale suisse.

* * *

La tâche est donc grande! Il s'agira en tout premier lieu, d'établir un lien entre la Centrale nationale et les organisations romandes; leur envoyer les communications et publications qui jusqu'ici ne parvenaient qu'aux comités centraux, tous établis en Suisse allemande; entrer en relation avec la Confédération romande du travail (C. R. T.) ainsi qu'avec toutes les unions ouvrières romandes, en créer de nouvelles partout où ce sera possible; aider les fédérations dans leur propagande pour la formation de nouvelles sections, rassembler les forces éparses et les coordonner pour une action commune.

D'autre part, les problèmes économiques dont s'occupe l'Union syndicale suisse et qui font partie de son programme d'action pouvant être examinés avec le concours des camarades syndiqués de la Suisse romande et tout cela contribuera grandement à créer des liens de solidarité qui feront des syndiqués de la Suisse entière une seule et grande famille prolétarienne bien unie et de ce fait capable de réaliser d'importants progrès sociaux.

* * *

Le mouvement syndicaliste grandit et s'affirme avec toujours plus de force, il s'impose à